L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Notre Devise: "JE CRAINS DIEU, CHER ABNER, ET N'AI POINT D'AUTRE CRAINTE" - Racine

le numéro: 5 sous

VOL. XV — NO 35 Sudbury, Ont., le 29 Nov. 1956

ALLEZ VOTER!

Choisissez vos candidats...

Pour Sudbury

MAIRIE

FABBRO, Joseph
HARTMAN, Mme Grace

COMMISSION DE CONTROLE
4 à être élus

CONNOR, Ralph
CRESSEY, W.E.W.
EDGAR, William R.
INCH, William A.
McDONALD, A. Leo
PROCTOR, Harold N.
WHALEN, A. Victor

ECHEVINS
(3 à être élus dans chaque quartier)

QUARTIER McCORMICK

BAYCROFT, Thomas C.
CASWELL, Colin G.
CORMACK, James
JARRETT, Wilbert C.
ROSE, Benjamin

QUARTIER RYAN

BABY, William
BOUCHARD, Arthur
DUBERY, Fredrick W.
WADDELL, Gervis
McDONALD, Hector

QUARTIER FOURNIER

DESORMEAUX, Joseph
EATON, Richard A.
GERVAIS, Hector
GUIMOND, Pierre
LAPALME, Aimé
MARTEL, Albert
SAVAGE, Victor
SOUTH, Robert
THERIAULT, Alphège

COMMISSION HYDRO-ELECTRIQUE
(2 à être élus)

CAYEN, J. B.
DASH, Charles Edward
WALLER, Arthur Ernest

COMMISSION SCOLAIRE DES ECOLES PUBLIQUES

QUARTIER RYAN

DARLING, David Homer (accl.)
VARNEY, Allan E. (accl.)

QUARTIER FOURNIER

GORING, Allan E. (accl.)
ROULSTON, Frank Miller (accl.)

QUARTIER McCORMICK

WEBSTER, Clare Spencer (accl.)
WESTAWAY, W. W. (accl.)

COMMISSION SCOLAIRE DES ECOLES SEPAREES
(3 à être élus dans chaque quartier)

QUARTIER McCORMICK

MACMILLAN, Charles
MULLIGAN, D'Arcy H.
WADE, Richard John

QUARTIER RYAN

BARBEAU, Philias
KEANEY, Francis Berk
LAPALME, J. A.
STEVENS, Thomas J.

QUARTIER FOURNIER

LALONDE, Léon (accl.)
PAPINEAU, Frank (accl.)

Le District

VILLE DE LEVACK

A la mairie

Earl W. Gilchrist (accl.)

AU CONSEIL
(6 à être élus)

Alfred Armstrong, Charles Allan, Wm. Bell, Gordon Calford, Gordon French, Harold Koski, Frank Paulombo, Oscar Riutta, Donald Ross, Wm. Sawchuck, Dougal Wright.

A LA COMMISSION DES ECOLES PUBLIQUES
(3 à être élus)

Martin Callaghan, Donald Johnson, Ronald MacNeill, Harold Melanson, Jerome O'Connor.

CANTON DE WATERS

A la mairie

Edgar Laframboise, Karl McIntosh Verner Neva.

AU CONSEIL
(4 à être élus)

Reino Jacobson, John Kallio, Russel A. Moxam, John E. Nelson, Oakley Pawson, Bernie Scharf, Charles White.

A LA COMMISSION DES ECOLES
(3 à être élus)

Arthur Brazier, Edward Duhamel, George Hill, Clifford Mahon, Wm. Mason, Alex Pakkala, Voitto Rintala, Hugh Simpson.

VILLE DE CHELMSFORD

K. C. Castonguay, Phil Trottier.

AU CONSEIL
(3 à être élus)

Lionel Bélanger, Bernard Cayen, A. Daoust, A. DeFinney, Liguori Gaudette, Mme Jeanne Lafrenière, Maurice Leclair, Léo Minor, Emile Montpellier, Urgel Rhéaume, Jean Rodrique.

ECOLES PUBLIQUES
(2 à être élus)

Marien Dubecki, Tom Glenn. (accl.)

ECOLES SEPAREES
(3 à être élus)

A. DeFinney, N. Mainville, A. Robinait, H. Thibeault, C. Villeneuve.

VILLE DE COPPER CLIFF

A la mairie

R. R. Saddington (accl.)

AU CONSEIL
(6 à être élus)

T. G. Benjafield, R. H. Cleland, J. W. Garrow, E. G. Stoneman, R. H. Waddington, C. F. Wilson. (accl.)

A LA COMMISSION DES ECOLES PUBLIQUES
(3 à être élus)

Dr. C. R. Ferguson, Bruce Sell, Thomas Simms. (accl.)

VILLE DE CONISTON

A la mairie

Raymond Bouchard, W. Kilimnik, Mike Solski.

AU CONSEIL
(6 à être élus)

Raymond Bouchard, Gamare Dloemen, Wm. Evershead, John Fera, Theodore Fitzgerald, Frank Pilkington, Thomas Paradis, Leo Gauthier, Joseph Mislinski, Leo Rouselle, Gino Sartor, Anthony Zanutto,

HYDRO
(2 à être élus)

Ronald Duncan, Allan Hugli, Robert Muirhead, Bill Muraska.

A LA COMMISSION DES ECOLES PUBLIQUES
(3 à être élus)

Wilfred Patterson, John Stacey, Robin Hood. (accl.)

A LA COMMISSION DES ECOLES SEPAREES
(3 à être élus)

T. Caverson, Fred Chakowski, Francis Pare, A. B. Sabourin.

VILLE DE MASSEY

A la mairie

Albert Houle (acc.)

AU CONSEIL
(6 à être élus)

Ralph Carlson, Douglas Davidson, Rudolph Karau, Max McNally, Ben McNenly, Joseph Ouellette, Donald Ridley.

ECOLES PUBLIQUES
(3 à être élus)

Douglas Hobbs, S. D. Short (un autre à être nommé).

COMMISSION SCOLAIRE DES ECOLES SEPAREES
(3 à être élus)

Paul Bouchard, Joseph Landriault, Sarto St. Denis (acc.)

(1 à être élu)

Frank Hobbs. (acc.)

CANTON DE HANMER

A la mairie

Mederic Legault, Maurice Proulx.

AU CONSEIL
(4 à être élus)

Lionel Beizile, Albert Gravel, Honorio Harrison, Hector Joubert, René Laderoute, Edmond Proulx, Alphonse Trottier.

CANTON DE CAPREOL

A la mairie

Jules Ross (acc.)

AU CONSEIL
(4 à être élus)

D. Demore, Alcide Denis, S. Girardeau, O. St. Jean, Ronald Laderoute, William Laderoute.

CANTON DE BLEZARD

A la mairie

Romuald Genter, René Guillet.

AU CONSEIL
(4 à être élus)

Gaston Bélanger, Mike Doublski, Laurent Dubois, Aimé Laforge, Léo St. Marseille, Rino Tebellato.

VILLE DE CAPREOL

A la mairie

H. C. Billsborough
Harold Prescott

AU CONSEIL
(6 à être élus)

J. E. Coyne, Ray Davies, C. A. Erickson, J. A. Farquharson, F. Gryschuck, W. H. Johnson, Lena Macatee, K. P. Martin, F. Mazzuca, Leon Metcalf, A. Nepitt, Jr., William Spence, J. W. Watt.

A LA COMMISSION DES ECOLES SEPAREES
(3 à être élus)

L. Depatie, D. Noël, William Perkins. (acc.)

HYDRO

J. N. Clark (acc.)

COMMISSION DE L'EDUCATION
(4 à être élus)

W. R. Chalmers, Rév. D. Engel, F. Greaves, H. Hayston, D. Simmons, Alex Smith.

CANTON DE BALFOUR

A la mairie

Edgar Bradley (acc.)

Au conseil
(2 à être élus)

Patrick Dhinell, Lawrence Frappier, Laurent Joly, Guy Sabourin.

Suite à la page 3

CAMPAGNE D'abonnement !

VOIR PAGE 2

Funérailles de Mme Claude Mathieu à Noëlville

Une grand'messe de Réquiem fut célébrée dans l'église Notre-Dame-de-Lourdes à Alban pour Mme Claude Mathieu, décédée à Sudbury à l'âge de 61 ans après une longue maladie.

Le Révérend Père Ovila Campeau officiait et récitait les dernières oraisons sur la tombe au cimetière d'Alban.

Sa dépouille mortelle fut exposée au salon de la Co-opérative funéraire de Sudbury qui dirigeait les funérailles.

La défunte, née Odora Guy, était la fille de feu M. et Mme Louis Guy, pionnier de la paroisse de Noëlville. Elle naquit à Sturgeon Falls en 1895 et arriva à Noëlville en 1896 où elle passa une grande partie de sa vie.

En 1915 elle épousait Jean Giradel de Sudbury qui mourut à Whitefish Falls deux ans plus tard. Elle épousa en seconde noce Claude Mathieu en 1920 de Parry Sound et ils s'établirent à Noëlville et à Alban. Elle laisse dans le deuil outre son époux, quatre filles: (Béatrice Giradel) Mme Raphaël Chené d'Alban, (Aurore) Mme Louis Mailloux de London, Ont., (Jeannine) Mme Donat Bélisle de McFarlane Lake et (Rolande) Mme Hector Audet de Garson. Deux fils Louis et Raoul de Sudbury. Quatre soeurs (Olivina) Mme Adélard Brazeau de Timmins (Adélina) Mme Isidore Jodouin de Noëlville, (Emilia) Mme Léo Charron de Noëlville, (Honora) Mme Oswald Carrière de Timmins et deux frères Antonias de Noëlville et Louis de Sudbury.

Les porteurs étaient Louis Mathieu, Raoul Mathieu, Raphaël Chené, Louis Mailloux, Donat Bélisle et Hector Audet.

Parmi ceux qui assistaient aux funérailles étaient de Sudbury, M. Donat Beaulieu, M. et Mme Léo Bigas, M. et Mme Henri Lavoie, Rhéa Séguin, M. et Mme Gérard Charron, M. et Mme Ovila Séguin, M. et Mme Omer Gauthier, M. et Mme Jean-Paul Guy, M. et Mme Hervé Guy, M. et Mme Aimé Bigras, M. et Mme Léon Guy, M. et Mme Hector Contois, M. et Mme Raoul Mathieu, M. et Mme Mathias Landry, M. et Mme Danson Louis, M. et Mme Rhéo Bourré, Mme Lise Lamothe, M. et Mme Bran Laflèche, Mme Hector Pilon, M. et Mme Alphonse Laviolette, M. et Mme Nap. Séguin, Carmen Gingras, Denise Boivin, M. et Mme Donat Bealieu, M. et Mme Léopold Séguin, M. et Mme Gérard Séguin, M. et Mme Léo Tremblay, Albert Leroux, M. et Mme Zotique Mailloux, Mme A. Moreau, M. et Mme E. Renaud, Mgr Sullivan. De Noëlville, M. et Mme Isidore Jodouin, Jules Gingras, M. et Mme Antonias Guy, Emile Guy, M. et Mme Léo Charron, Thérèse Charron, Colette Charron, Yolande Charron, Louis Charron, Mme Roméo Chartrand, Mme Florian Guérin, M. et Mme Alfred Rousseau et Mme Ernest De[illegible]ire de Nairn, M. et Mme Louis Guy et M. et Mme Donat Bélisle de McFarlane Lake. De Alban André Chené, Raymond Carrière, M. et Mme Jos Beaulieu, M. et Mme Raphaël Chené, M. et Mme Donald Horth, M. et Mme Edouard Horth, M. et Mme Jos Mathieu de St-Vincent-de-Paul, M. et Mme Roger Tanguay de Boucherville, M. et Mme Maxime Leonard et M. et Mme Aimé Lapierre de Montréal, M. et Mme Hector Audette de Garson, M. et Mme Ernest St-Denis de St-Charles, M. et Mme Laforge de Rutter.

Sincères sympathies à la famille éprouvée.

GÉRARD BLOUIN

Monsieur Gérard Blouin qui vient d'être promu à la position nouvellement créée de Gérant des Ventes, Division des Produits d'Epicerie, pour la Province de Québec chez Robin Hood Flour Mills Limited.

Il est au service de Robin Hood depuis dix-huit ans et il a eu l'occasion de travailler dans plusieurs des territoires de la province comme vendeur. Au début de 1955, il était promu Assistant-Gérant des Ventes de la Division de Québec. Ses bureaux seront à Montréal.

A TABLE

par

Ida Bailey Allen

Une fine saveur, une belle apparence et une intéressante présentation, voilà autant d'éléments qui ont de l'importance dans le menu quotidien, et qui en chassent la monotonie.

C'est sans doute cette formule qui explique le succès de tant de plats maintenant offerts en boîte, par exemple les ragoûts (stews), au boeuf, à l'agneau ou au poulet, apprêtés avec du riz.

La boîte d'une livre contient deux portions de 8 onces; et la boîte d'une livre et demie contient trois portions de 8 onces. Pour une famille de 4 à 6 personnes, on recommande d'utiliser trois boîtes d'une livre et demie par repas.

On peut rendre ces ragoûts plus profitables et leur donner une saveur plus particulière en ajoutant des assaisonnements de légumes, par exemple.

Le ragoût-potage, présenté bouillant dans une soupière, est très appétissant. Il y en a qui préfèrent le ragoût sur plat, moins liquide, entouré de légumes en mélange, ou de pointes d'asperges ou de tomates et de persil.

Nombre de cuisinières, pour le ragoût-potage, ajoutent au ragoût original un bouillon condensé et un peu d'eau.

Pour rendre un ragoût plus personnel, voici quelques suggestions.

Au boeuf: à la boîte d'une livre, ajouter ¼ de cuillerée à thé de basilic en poudre, ou de thym ou de marjolaine, 1 tasse d'oignons en conserve, et 1 tasse de fèves blanches ou vertes en conserve.

A l'agneau: à la boîte d'une livre, ajouter ¼ de cuillerée à thé de menthe en poudre, 1 tasse de pois, et le jus d'un quart de citron.

Au poulet: ajouter à la boîte d'une livre 1 cuillerée à thé de curry en poudre dissoute dans ½ tasse d'eau, 1 cube de bouillon de poulet, 1 tasse d'asperges coupées, ½ tasse de céleri haché, ½ tasse de champignons sautés 5 minutes dans 2 cuillerées à soupe de beurre.

LE DINER DE DEMAIN

Bol de salade au fromage
Ragoût au boeuf et légumes
Pouding renversé aux abricots
Thé Café Lait

Pouding renversé aux abricots: Mélanger ¼ de tasse de shortening avec ¾ de tasse de sucre, et un oeuf, jusqu'à ce que le mélange soit léger. Incorporer 1 ½ tasse de farine, ½ cuillerée à thé de sel, 2 cuillerées à thé de poudre à pâte, en alternant avec ½ tasse de lait. Aromatiser avec ½ cuillerée à thé d'essence de citron. Battre une minute. Ajoutez la préparation aux abricots.

Toutes les mesures sont données rases.

A la mairie, il vous faut Grace Hartman

. . . pour une administration stable et un jugement sain.

La première femme candidate à la mairie dans l'histoire de Sudbury.

- Membre de la commission de contrôle,
- maire suppléant,
- vice-présidente de l'"Ontario Municipal Association"

Grace Hartman

ECOUTEZ GRACE HARTMAN

en français: CHNO Vendredi 7.10 p.m.

en anglais: CKSO Vendredi 12.25 p.m.

Pour autos: appelez OS 4-4338

Hartman Grace X

Lisez L'Ami du Peuple avec profit

Vous pouvez gagner $100.00

GRANDE CAMPAGNE D'ABONNEMENT

du 1ier novembre au 20 décembre 1956

★ si vous renouvellez votre abonnement pendant cette période, (qu'elle soit échue ou non), vous obtenez:

1 CHANCE

★ — ★

★ si vous êtes un nouvel abonné, vous obtenez:

1 CHANCE

★ — ★

★ que vous soyez un ancien ou un nouvel abonné, pour chaque nouvel abonné que vous nous trouvez, vous obtenez:

2 CHANCES

Consultez nos pages intéressantes!

- page ouvrière
- page agricole
- page des jeunes

Tarif $3.00 par année

Coupon d'abonnement:

L'AMI DU PEUPLE, C.P. 455,
SUDBURY, ONTARIO.

Vous trouverez ci-inclus $..........
en paiement d'un ou ....
abonnement (s) à L'Ami du Peuple.

Nom: ....

Adresse: ....

Nouvel (s) abonné (s)

Nom: ....

Adresse: ....

Nom: ....

Adresse: ....

Nous Les Jeunes

Devise: *Vers les Cimes*

"Le Centre Des Jeunes organisé par et pour les jeunes est une école pratique de formation sociale."

Directeur: Germain C. Faucon

Rédacteurs: *André Beauparlant*
Béatrice Doyle
Anita Chevrier
Claire Lamothe

Rédigé: *par Le Centre Des Jeunes*
40 rue Beech, Sudbury, Ontario

Le Droit des Jeunes

Causerie prononcée dimanche le 18 novembre par le Rév. Père A. Regimbal s.j. devant la Congrégation Mariale du Centre des Jeunes de Sudbury

2ième partie

Je parlais récemment à des gens plus âgés à qui je révélais le sujet de notre entretien de ce matin. Je prépare, leur ai-je dit, une conférence sur le droit des jeunes. La première réflexion qu'on me fit fut la suivante: "Quels autres droits avez-vous l'intention de leur donner. Ne réclament-ils pas tous les droits? A les entendre ils ont le droit de faire tout ce qui leur plait, de juger tout ce qu'ils voient, de dire tout ce qu'ils pensent". J'admets que parfois nous serions en peine d'établir vraiment la justice de paroles que nous entendons de la bouche des jeunes. Ils vous diront par exemple: "N'ai-je pas le droit de choisir mes amis?" "N'ai-je pas le droit de rentrer à l'heure que je veux?" "N'ai-je pas le droit de dépenser mon argent comme je le veux?" "J'ai 16 ans, n'ai-je pas le droit de disposer de moi-même?" Voici des expressions que vous avez certainement entendues et beaucoup d'autres encore qui vous sont plus familières qu'à moi.

Ceci peut conduire assez loin. N'avons-nous pas vu récemment la jeunesse étudiante d'une université catholique se masser devant les portes des édifices parlementaires de la ville de Québec, pour réclamer une audience avec le premier ministre de la Province, M. Duplessis? Ne voit-on pas aujourd'hui un groupement de jeunesse international groupé en un congrès réunissant 400 délégués de 63 pays, donner le thème suivant à leurs assises: "La jeunesse et les droits humains" et ce même groupement publier un manifeste contenant la phrase suivante: l'assemblée invite les comités nationaux à faire pression auprès des Gouvernements pour rédiger le statut des droits et des devoirs de la jeunesse travailleuse". Et on remarque comme un de ces droits que réclame l'Assemblée en question: le droit de siéger, avec pouvoir consultatif, sur les comités gouvernementaux qui ont rapport aux Jeunes.

On voit par là que l'inquiétude des adultes peut avoir un certain fondement quand ils entendent parler la jeunesse de ses droits. Mais il n'y a pas lieu me semble-t-il de s'alarmer outre mesure. Je fais confiance aux jeunes qui, comme dit le Saint Père, sont "l'espérance de nos familles, de la société et de l'Eglise". Si on n'a pas confiance dans notre espérance même, alors, en quoi pourra-t-on vraiment avoir confiance?

Vous avez confiance Père, me dit-on, dans cette jeunesse qui s'éprend d'un sentimentalisme barbare comme celui débridé par un Elvis Presley? Vous avez confiance dans cette jeunesse qui se complait dans une attitude qui est la manifestation même du négligé et de l'insouciance? Vous avez confiance dans cette jeunesse qui n'accepte plus la dictée de l'autorité? Vous avez confiance dans cette jeunesse qui est devenue le synonyme de l'indiscipline?

Oui, j'ai confiance en elle! Car, malgré tes travers, jeunesse, malgré ton instabilité que j'accepte comme une loi de ta nature, malgré ton exubérance que je tolère comme l'excès d'une qualité, j'ai confiance en la sincérité de ton coeur généreux. J'ai confiance dans l'ardeur de ton énergie toute neuve. J'ai confiance dans la droiture de ton intelligence encore vierge des préjugés stérilisants et des intérêts corrupteurs. J'ai confiance dans la vigueur et la ténacité de ton tempérament inexploré. J'ai confiance dans ton imagination brillante et féconde qui a l'audace des formules nouvelles. J'ai confiance en toi jeunesse, parce que tu possèdes encore en dépit de tes élans imprévisibles, la souplesse nécessaire pour te conformer à la prudence de la sagesse Evangélique.

(à suivre)

"Tiens, voici Tristan! Eh bien, plus on sera plus on aura de plaisir!"

En coulisse et sans malice:

avc A. C.

Entendu dans le vestibule du Centre: "As-tu vendu ton vote? Moi, j'ai eu cinquante sous!"

J'admets que j'aurais préféré que l'article qui suit eut été publié dans un autre coin de la page "Nous les Jeunes" ... et qu'ainsi je demeure incognito. C'est que je vais émettre une opinion personnelle au risque de me faire assommer par certaines candidates au concours de Popularité. Mais voici, puisque c'est un journal démocratique: "Un vote pour Hélène Jutras est un vote pour le plus grand bienfait du Centre. "Voici les raisons à l'appui:
1) c'est la meilleure candidate
2) elle a tout un tas de cartes de membres et ne sait pas quoi en faire 3) elle ferait trop pitié si elle ne gagnait pas 4) c'est elle qui m'a demandé de faire de la propagande 5) j'ai cinquante sous de gagé sur l'affaire.

"Deux piastres! Ai-je entendu deux et dix? Quoi! Rien que deux et demi pour "c'te fameuse boite"? Voyons, les gars, ai-je entendu trois piastres? Trois piastres et dix! Trois et dix une fois... trois et dix deux fois... trois et... criait l'habile vendeur lors de l'encan de dimanche soir dernier. C'est à l'occasion de ce souper à la Villa Maria que l'on a pu se rendre compte lesquels de nos membres étaient les plus habiles en affaires. Quelques-uns (sans doute les plus charitables) y allaient aveuglement, sans souci de dégarnir leur porte-feuille; d'autres, plus prudents, commençaient lentement, n'augmentaient que de quelques sous, et réussissaient à grignoter les mêmes pattes de poule que leurs copains - moyennant une réduction de quelques dollars. Mais les héros de la soirée, les "phénix en commerce", se sont tus, retirés dans leurs coins, et, quand les boites furent ouvertes, prirent une telle mine piteuse qu'ils obtinrent une large part (environ les trois quart) du contenu de plusieurs boites - sans débourser un sou! Félicitations au clan des Poudriers!!!

Quilles

Résultat du 23 Novembre

	POINTS
Les Canayens	47
Les Braves	29
Les Dragons	28
Les Poires	19
Les Loups Garous	13
Les As	12
Haut Simple (Homme)	
Jacques Groulx	291
Haut Simple (Femme)	
Colette Paquette	266
Haut Triple (Homme)	
Jacques Groulx	739
Haut Triple (Femme)	
Francine Charette	565
Haut Simple (Equipe)	
Les Canayens	1091
Haut Triple (Equipe)	
Les Canayens	2986

Petits artistes — grands espoirs

(Photo Central Press Canadian)

Cette fanfare mixte, la plus jeune au Canada, a été invitée à parader lors d'une partie de ballon au Rose Bowl de Californie, le 1er janvier prochain. Chacun de ces jeunes musiciens et gymnastes désire vivement y aller, mais il faut $4,000 pour défrayer le voyage, et leurs parents, à Colborne (Ontario), ainsi que les conseillers municipaux locaux, se grattent la tête pour trouver la solution à ce problème. On organisera une souscription publique, et l'on compte surtout sur des mécènes. La petite troupe a jusqu'ici perfectionné une quinzaine de numéros qui lui assureraient le succès, parait-il, dans le fameux défilé du Rose Bowl.

Ici et là

avec Claire Lamothe

Dimanche, le 25 novembre, fête de la Ste Catherine, donc ... des jeunes filles à marier. Afin de fêter cette journée typiquement française, un groupe de jeunes partirent du Centre pour se rendre à la Villa Maria, au lac Richard. Après la chasse... aux trésors, des boites contenant un goûter que les jeunes filles avaient si gentiment parées furent vendues aux jeunes gens, qui galamment offrirent à souper à leur compagne. Après ce goûter des plus appréciés, l'on dansa, l'on mangea de la traditionnelle tire.

Neuf heures, point culminant de la soirée: Présentation des candidates au concours de popularité qui est toujours ouvert. A date, nous n'avons que trois concurrentes: Mesdemoiselles, Géral-

— suite à la page 4 —

MOYENNES

Hommes	
J. Groulx	202
P. Groulx	199
T. Boyer	192
L. Lamothe	191
G. Labranche	188
Femmes	
C. Paquette	188
G. Lauthier	185
F. Charette	173
H. Jutras	162
R. Leach	163

Laurent Lamothe, sec.

Propos du jeudi

avec GUY MAUVE

En marge de nos prochaines élections, voici quelques propos descriptifs concernant toujours... l'adversaire, entendus dans les coulisses des différents comités:

"C'est un suiveux qui suit à la suite de ceux qui suivent".
"Il est ni Rouge ni Bleu. Il est daltonien".

"Cé un vra visage de bois. Quiconque le r'garde, frappe un noeud".

"Quand il enlève son chapeau, il ne lui reste pas grand chose entre les deux épaules".

"Y "toffera-pas". Yé tellement maigre. Rien qu'à y lancer une pointe, elle passe à côté".

"Y peut pas dire de bêtises! Cé pas un ministr'!"

"En ce beau jour, l'émotion me gagne et m'étouffe..." On rapporte que ce candidat n'est pas encore revenu de son "étouffement"!

"On prétend que l'homme descend du singe. Moé j'dis que celui-là y retourne".

"Cé un bon canayen françai, pure laine garanti coton"

"J'vas faire prendre tous les Barb-B-Q qui exposent des poules toutes nues dans la vitrine". C'est une promesse électorale!

La Page Agricole

Rédigé en collaboration avec l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens (Nipissing-Sudbury)

"L'association professionnelle"

(Série de cours tirés du "catéchisme de l'organisation corporative" du R.P. Richard Arès S.J., Nos 289-290 de la publication mensuelle de l'Institut Social Populaire (2ème édition 1946) commentés et expliqués par le R.P. Albert Regimbal S.J. aumônier de l'Union des Cultivateurs Franco-Ontariens pour le diocèse du Sault-Ste-Marie.

ORGANISATION ACTUELLE DE LA PROFESSION: LE SYNDICAT

Q.: — Quelles sont les autres conséquences qui découlent logiquement de cette façon de concevoir le syndicat?

Réponse: Les sentences arbitrales qui mettent fin aux conflits collectifs du travail n'ont pas d'efficacité, faute de sanctions juridiques; les syndicats ne peuvent collaborer à la législation professionnelle qu'à un titre privé; le pouvoir de réglementer la profession, faute d'organe qualifié pour la représenter, reste entre les mains de l'Etat; le développement du syndicalisme de classe est favorisé par l'absence d'un organisme permanent représentant vraiment les intérêts collectifs de la profession, etc.

COMMENTAIRE:

Il faut d'abord préciser le sens de la question. Elle dit les "autres conséquences", parce que nous avons signalé la semaine dernière une des conséquences mauvaises de la conception du "régime syndical": le fait de n'obliger les seuls syndiqués aux conditions fixées par le contrat collectif.

La question mentionne encore "cette façon de concevoir le syndicat" la "façon" à laquelle on fait ici allusion consiste comme on l'a déjà vu, à considérer le syndicat 1èrement: comme un groupement de classe, 2èmement: une association libre et 3èmement: une association de droits privés.

La réponse mentionne quatre conséquences mauvaises de cette façon de concevoir le syndicat:

1) L'inefficacité des sentences arbitrales

La raison de cette inefficacité des décisions apportées par les Juges chargés de prendre une décision dans un conflit collectif vient du fait que tout en étant un tribunal, la commission d'arbitrage n'a pas l'autorité juridique pour rendre ses décisions obligatoires et efficaces.

2) Inefficacité par rapport à la législation professionnelle

Les syndicats n'ayant aucune autorité reconnue officiellement dans l'administration publique, sont impuissant à faire entendre les points de réforme qu'ils jugent nécessaires dans la législation qui les concerne. Ils se voient réduits à jouer le rôle de "pressure group".

Inefficacité pour organiser la profession

Leur impuissance législative dans l'ordre professionnel condamne les syndicats à remettre le sort de leur organisation interne elle même, entre les mains du pouvoir législatif officiel, c'est-à-dire l'Etat. L'Etat, ne joue plus un rôle de suppléance, mais un rôle de substitution. Il n'aide point la profession à atteindre ses fins propres et légitimes, mais il se fait lui même l'arbitre de sa destinée.

4) Inefficacité représentative

La profession n'atteindra son maximum de prospérité lorsque tous les éléments qui en font partie pourront concourir à son développement. Dans l'état actuel, les deux forces qui constituent la profession, c'est-à-dire employeurs et employés, apparaissent comme deux forces rivales. La solution viendra lorsqu'au lieu de s'opposer, ces deux puissances s'établiront dans une forme de collaboration permanente, un organisme reconnu officiellement représentant vraiment les intérêts collectifs de la profession.

5) Etc...

Ce dernier mot laisse deviner d'autres inconvénients graves qui découlent de la conception actuelle du syndicalisme.

Questionnaire:

1 — Pourquoi les décisions des "bureaux d'arbitrage" sont ils très souvent inefficaces?

2 — De quelle façon pourrait-on améliorer l'efficacité des syndicats?

NOELVILLE

Elections chez les filles d'Isabelle

Le conseil des filles d'Isabelle réunissait ses membres afin d'élire le nouveau conseil. Mme Hervé Daoust fut nommée présidente de l'élection. Les membres élus sont Mme Sylvio Lafrenière, régente, Mme Hector Gagnon ex-régente, Mme Alcide Daoust vice-présidente, Mme Onorio Séguin secrétaire des finances, Mme Adrien Breton secrétaire-archiviste, Mme Arsidas Labrosse, trésorière, Mesdames Hervé Daoust et Henri Daoust Syndics, Mme Anatole Dupuis, monitrice, Mlle Ella Mayer chancelière, Mme Aurèle Viau, gardienne, Mlle Françoise Purcell organiste, Mme Rhéa Bergeron, garde intérieure, Mme Willie Purcell garde extérieure, Mme Antonias Guy, porte-banière, Mme Antoine Duval, 1ière guide, Mme François, 2ième guide.

L'assemblée mensuelle se tiendra à leur salle à tous les premiers mardi de chaque mois.

Les dames Fermières à Noëlville

Un groupe de dames se réunissait mercredi soir à la salle Lacordaire afin d'organiser le Cercle des dames fermières dans la paroisse.

A cette occasion les membres du conseil des dames fermières de Verner, venaient leur prêter main forte.

Ces dames étaient Mme Stanilas Bouffard présidente, Mme Odilon Comeau secrétaire, Mme Henri Poitras et Mme Hermas Miron.

Mme Comeau donna les informations et toutes les instructions nécessaires pour l'organisation d'un Cercle. Elle fit aussi connaître les nombreux avantages en devenant membre du cercle.

L'assistance décida de former le conseil du cercle le même soir.

Mme Stanilas Bouffard et Mme Odilon Comeau présidèrent aux élections.

Les dames élues au conseil sont: Mme Noël Dionne, présidente, Mme Willie Purcell vice-présidente, Mme Paul Dionne, secrétaire.

Les membres du Cercle des dames fermières pour le présent sont Mesdames André Rancourt, Léontine Mayer, Roger Mayer, Albert Beaulieu, Donat Monette, Elger Pitre, Rhéal Dupuis, Willie Purcell, Mlle Edna Mayer, Mesdames Antonio Coulombe, Anselme Coulombe, Anthime Rancourt, Conrad Pilon, Aurèle Viau, Arthur Daoust, Adrien Daoust, Oscar Gagnon, Eda Roy, Urbain Roy, Osias Roy, Paul Dione, Noël Dionne, Urbain Carrière, Augustin Monette, Joseph Prévost, Calyxte Giau, Gérard Beaulieu, Louis Vaillancourt.

Il fut décidé que la réunion mensuelle aura lieu à tous les premiers mercredi de chaque mois dans la salle Lacordaire.

1 déc. Ne fais pas de reproches au pécheur repentant, souviens-toi que nous sommes tous coupables. (Eccli 8, 5)

• • •

La supplication fervente du juste a beaucoup de puissance. (Jac 5.16)

Numéro 37

SOLUTION DES MOTS CROISES

O	P	E	R	C	U	L	A	I	R	E
B	A	S	E	R	■	A	N	O	U	R
S	I	T	E	■	I	■	P	S	■	S
E	R	■	D	■	N	U	L	■	L	■
R	I	E	U	R	■	S	I	L	E	X
V	E	L	C	H	E	■	A	■	O	■
A	■	L	A	I	T	■	T	E	N	U
T	■	E	T	N	A	■	I	■	T	[illegible]
I	L	■	I	I	■	L	O	G	I	[illegible]
O	■	N	O	T	I	O	N	■	N	[illegible]
N	A	I	N	E	■	T	■	T	E	[illegible]

ICI ET LA

Suite de la page 3

dine Lanthier, Georgette Simard et Hélène Jutras.

Tout le monde doit remplir son devoir. Venez donc voter!

Jeudi, le 29 novembre, les Jeunesses Musicales de Sudbury recevaient deux artistes français: Christian Lardé, flûtiste et Marie-Claire Jamet, harpiste. Nos amis jouaient devant un auditoire intéressant de 500 membres J.M.C. Après le concert, les invités se rendaient au Centre des Jeunes, où l'exécutif des Jeunesses Musicales de Sudbury et quelques membres les attendaient pour un goûter.

"Les Pieds Légers" du Centre des Jeunes de Sudbury seront hôtes d'environ 75 personnes durant la fin de semaine des premier et deux décembre. Ils recevront Michel Cartier, folkloriste montréalais, qui dirigera la fin de semaine folklorique. Se rendront aussi à Sudbury, des couples de différents centres de l'Ontario qui désirent étudier le folklore.

"Les Pieds Légers" désirent remercier M. Bernard Lalande, représentant officiel de la division d'Action Sociale du Ministère de l'Education, qui les a aidés à organiser le "Folkmoot".

Annonces Classées

POUR RIRE EN SOIREE.- Jeux, livres amusants, sérieux. Révélateur de la pensée. Combattre vie chère, chômage, etc., envoyez 25c. Adressez:

A. P. HAMON, Sandbeach, Yarmouth, Nova Scotia, Canada.

Clientèle bien établie attend visite d'un bon vendeur. Offrez des produits connus et aimés et profitez des beaux profits qui en résulteront. Ecrivez pour catalogue et détails à

FAMILEX
Dept. G, Station C, Montréal

Electeurs du Canton de Blézard

Ré-élisez

Romuald Chenier

comme maire

lundi, le 3 décembre

CHENIER, Romuald X

CHARRUES A NEIGE

7 modèles "V" POUR CAMIONS ET TRACTEURS

5 NOUVEAUX MODELES

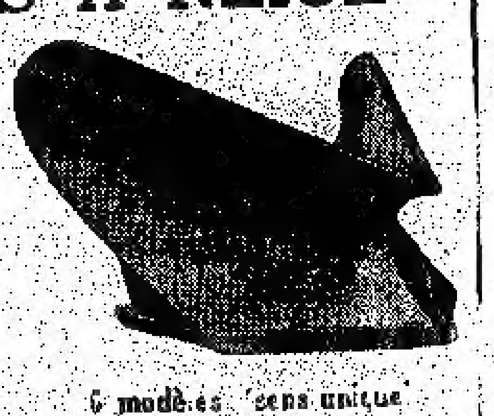

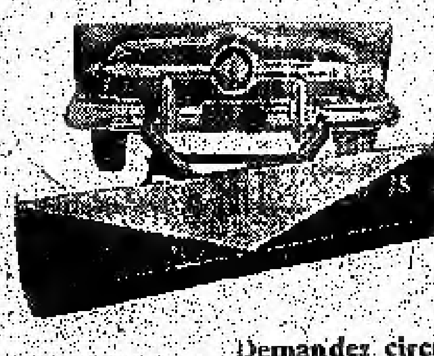

6 modèles sens unique et à lame réversible POUR AUTOMOBILES CAMIONS et TRACTEURS

Systèmes hydrauliques

Demandez circulaire descriptive

LA FONDERIE "UNIVERSEL" ENR.

Tél. PL. 2-5588 -o- Victoriaville, P. Q.

Les nouvelles en raccourci

JEUDI

On retrouve le corps d'Isidore Larivière 46 ans de Sturgeon Falls noyé aux chûtes de la rivière des Français. On se rappelle que Larivière manquait à l'appel depuis samedi dernier. On a d'abord retrouvé son bateau coincé près des chûtes. Larivière apparemment a fait un plongeon de 19 pieds dans la rivière après avoir sauté le tremplin. Il laisse sa femme et dix enfants.

★ ★

Les Jeunesse Musicales de Sudbury présenteront bientôt à l'auditorium du Collège deux artistes de grande réputation. Marie-Claire Jamet, harpiste, et Christian Lardé, flûtiste. M. Lardé est un lauréat du grand prix tout convoité offert par Genève en Suisse. Les deux artistes remportèrent des premiers prix au conservatoire Royal de Paris. Ils sont tous deux solistes de la radio et du disque.

VENDREDI

Deux candidats se présentent à la mairie aux élections municipales du 3 décembre prochain. C'est la pemière fois dans l'histoire de Sudbury qu'une femme convoite ce poste. Il s'agit de Grace Hartman qui figure sur la commission de contrôle depuis plusieurs années. Alors que l'on apprend la résignation de Charlotte Whitton comme mairesse d'Ottawa, serait-ce le tour de Sudbury d'avoir comme premier citoyen ou première citoyenne une représentante du sexe... faible!

★ ★

La journée des mises en nominations touche à sa fin et déjà six postes de maire sont occupés dans la région qui entoure Sudbury. Dans les localités suivantes les personnes furent élus par acclamation:

Copper Cliff - R. R. Saddington
Levack - Earl W. Gilchrist
Massey - Albert Houle
Frood - Robert Hall
Canton de Balfour - Edgar Bradley
Canton de Capreol - Jules Ross

SAMEDI

La "cloche à feu" comme se plaisent à dire les enfants, qui pendant de nombreuses années avertissait du sinistre fit entendre son dernier glas aujoud'hui alors qu'elle abondonnait définitivement sa place au bout de la tour. Au coût de $250.00 deux employés de la "Noront Steel Co." Harry et Maurice Vaillancourt réussirent cette corvée à l'aide d'une grue mécanique. Cette cloche qui date de 1913 pesait une tonne. On ne peut savoir ce qu'on en fera.

★ – ★

La compagnie International Nickel ira de l'avant avec son projet à Moak Lake, 400 milles au nord de Winipeg en Alberta. Ce nouveau développement minier coûtera un montant tout proche de $140,000,000. De sources assez officielles qui proviennent des coulisses parlementaires on apprend que les travaux débuteront d'ici quelques mois.

DIMANCHE

Les cas de polio atteingnent le chiffre jugé astronomique de 100, si l'on considère le temps de l'année où normalement cette maladie présente aucune crainte. Une jeune fille de 19 ans et une jeune femme de 22 ans tous deux de Sudbury en sont les dernières victimes.

Le docteur J. B. Cook du bureau de santé pour le district se montre très surpris des proportions qu'a prise cette maladie et se dit toujours confiant de voir arriver les derniers cas.

★ – ★

M. et Mme L. Lafrance de 181 Bancroft Drive à Minnow Lake furent demandés d'urgence à Toronto alors que leur jeune fils Edward demeure dans une condition critique à la suite d'un accident survenue à Etobicoke. Le jeune Lafrance était accompagné de Melda Yensen 20 ans de Toronto. Apparemment l'auto hors de contrôle frappa avec force un camion. Lafrance et sa compagne furent transportés à l'hôpital où leur cas est jugé sérieux.

LUNDI

Le Canada remporte sa première médaille d'or des Jeux Olympiques tenus à Melbourne, Australie alors qu'une équipe de 4 rameurs de l'Univesité de la Colombie Britannique l'emportent sur leur plus proche rival les Etats-Unis. L'équipe se compose des étudiants suivants: Lorne Lomer, Don Arnold, Walt D'Hondt et Archie McKinnow.

★ – ★

M. Charles A. Virtue, un ingénieur avec le chemin de fer Canadien National prend sa pension à l'âge de 65 ans après avoir servi la compagnie pendant 46 ans. Cet homme qui avoue ne pas avoir de passe-temps désire prendre la vie facile pour un certain temps après quoi il aimerait reprendre la vie de voyageur mais cette fois-ci en qualité de passager,

MARDI

Le sergent A. Stewart mieux connu sous son premier nom "Archie" par des milliers d'enfants à qui il a charge d'enseigner les principes et la pratique des lois de la sécurité sur la route, a été mandé à Toronto pour recevoir des mains de Kelso Roberts le procureur- général de la province, une reconnaissance officielle de ses services. Le sergent Stewart en charge de la division de sécurité chez les jeunes surtout, accompli des merveilles avec ces derniers et a réussi à baisser de façon appréciable le taux d'accidents chez les jeunes.

★ – ★

Trois jeunes du district de Sudbury furent arrêtés au Sault Ste-Marie par la police de l'endroit à la suite d'un vol d'auto. Deux de ces jeunes sont du canton Neelon-Garson, l'autre de Sudbury. Ils ont tous les trois environ 15 ans et à cause de leur âge, leur nom n'a pas été divulgué. Il semble qu'ils se sont rendus au Sault dans une autre automobile volée celle-ci à Sudbury.

MERCREDI

La maison que la famille de M. et Mme J. B. Perreault habitait à 200 rue King fut la proie des flammes aujourd'hui et détruisit tout le deuxième étage où se trouvait leur appartement. Ils perdirent dans ce sinistre tout leur ménage, linge et objets personnels au montant approximatif de $3,000.00. Le chef des pompiers Bob Scott dit que si le service des incendies avait pu être averti en temps, le feu aurait pu être contrôlé et les pertes auraient été moins grandes. Personne ne fut blessé.

★ – ★

La mort du fameux chef d'orchestre Tommey Dorsey il y a quelques jours laisse la police américaine dans un certain mystère. Dorsey serait mort d'une asphyxie accidentelle à la suite d'une mauvaise digestion. Dans sa main Dorsey tenait une note adressée à sa femme. Cette note serait très utile à la police pour éclaircir la mort de Dorsey. On sait que la femme de ce dernier voulait obtenir un divorce et que la cause devait être entendue bientôt.

FRAISES ASSAISONNEES

Un fou, se promenant dans le jardin de l'asile, avise le jardinier, au milieu d'un carré de fraisiers. Il s'approche et demande:

— Qu'est-ce que vous mettez sur vos fraises?

— Du fumier, répond le jardinier.

— Ah! dit le fou, moi j'y mets du sucre... Il est vrai que je suis fou...

NAVIGABLE WATERS PROTECTION ACT R.S.C. 1952 CHAPTER 193

Consolidated Sudbury Basin Mines Limited hereby gives notice that it has, under Section 7 of the said Act, deposited with the Minister of Public Works, at Ottawa and in the office of the District Registrar of the Land Registry District of Sudbury at Sudbury, Ontario, a description of the site and the plans af AN AERIAL ROPEWAY proposed to be built over the Whitson Creek at Concession VI of Creighton Township in front of Lot Number Nine, approximately 2000 feet South of the NE corner of Lot 9 Concession VI Creighton Township.

And take notice that, after the expiration of one month from the date of publication of this notice, Consolidated Sudbury Basin Mines Limited will, under Section 7 of the Said Act, apply to the Minister of Public Works for approval of the said site and plans.

DATED at Sudbury this 22nd day of November 1956.
CONSOLIDATED SUDBURY BASIN MINES LIMITED
Per their Solicitors
VALIN & VALIN, Sudbury, Ontario.

L'AMI DU PEUPLE
JOURNAL INDEPENDANT DU NORD-ONTARIO
FONDE EN 1942 PAR CAMILLE LEMIEUX
Directrice: Yvonne Lemieux
122 rue Elm Sudbury, Ontario Tél. 3-0700
Journal au service des Canadiens-Français du Nord-Ontario
"L'Ami du Peuple" paraît tous les Jeudis. Il est imprimé à notre atelier, situé à 122 rue Elm, Sudbury.
L'abonnement est de $2.00 par année.
(Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.)

De la politique

L'arène municipale a préparé et prépare l'homme d'Etat de demain et sert en sorte comme tremplin aux carrières publiques plus élevées où le sens des responsabilités atteint un sommet qui fait toute la différence entre le politicien moyen et l'homme d'Etat véritable. Comme disait un professeur d'université: "Pour le politicien moyen, la politique reste une carrière, un gagne-pain, une besogne, une corvée comme les autres. Que voulez-vous, il a été élu, c'est dommage. Il lui faut porter le fardeau. Il n'a aucune vocation intérieure: il remplit tout simplement une charge intérieure à la manière d'un fonctionnaire, il exécute des instructions, il obéit à des supérieurs, il fait retomber ses responsablités sur ceux qui lui donnent des ordres".

Il doit donc exister une préparation aux carrières publiques. Si l'on exige des professionnels, qu'il s'agisse d'un médecin, d'un avocat et d'autres, des études avancées aussi bien que des examens sérieux, pourquoi la chose publique, le bien de tous les citoyens d'une ville, d'une province, d'un pays, se contenteraient-ils d'un vote populaire sans exiger de sérieuses préparations. "Il faut, ajoute-t-il, des principes de philosophie sûrs, une connaissance adéquate des Encycliques sociales. Il faut connaître les éléments du droit, de l'économie politique, les grandes lignes d'une politique bancaire et fiscale afin d'exercer un certain contrôle sur la question du chômage et de l'embauchage, il faut connaître les lignes de fond des relations industrielles pour ne pas se laisser leurrer par les beaux parleurs d'unions neutres et amorales". Ces connaissances formeront l'homme d'Etat, le véritable homme d'Etat qui saura diriger le peuple en vue d'un avenir prospère et honnête.

La vie politique d'un pays se prépare dans le domaine municipal et ceux qui s'y lancent à la manière d'acteurs de théâtre pour recueillir les applaudissements souvent servils d'une foule ne préparent rien en vue du bien commun. Tôt ou tard si nous hésitons aujourd'hui à former des chefs pour diriger notre destinée dans les moments de crise, nous verrons nos institutions chambardées pour aboutir à un suicide national qui aura pris racine dans la cellule même de l'organisation politique, l'élection municipale —

La Page Ouvrière

Collaboration de la "Voix Ouvrière"

La démocratie syndicale

La démocratie syndicale apparait comme une condition nécessaire à la promotion sociale de la classe ouvrière. Ce n'est qu'au sein d'un organisme à caractère réellement démocratique que les ouvriers pourront exprimer pleinement leur personnalité professionnelle et civique.

Cette démocratie peut cependant prendre différentes formes. Selon que les ouvriers sont, ou ne sont pas aptes à prendre leurs responsablités; selon que les chefs ouvriers sont militants, opportunistes ou "Gangsters" on atteint des degrés différents de la démocratie syndicale.

Car on peut, en profitant de certaines conditions psychologiques et en utilisant une propagande mensongère mais systématique, parvenir à lui garder son caractère juridique tout en bafouant l'esprit. C'est ce à quoi se spécialisent certains chefs ouvriers au service de la philosophie communiste. Ces individus ordinairement en minorité dans l'unité syndicale qu'ils représentent réussissent parfois à la dominer à cause de la passivité des travailleurs et de l'intérêt immédiat des compagnies avec lesquelles ils négocient. On s'apercevra toutefois que de plus en plus ces organisations dites syndicales sont appelées à disparaitre de la carte syndicale américaine. Leur position négative en face des problèmes professionnels des ouvriers; l'influence qu'exerce, sur une classe ouvrière évoluée, un syndicalisme qui répond davantage aux normes et à l'esprit de la démocratie, rend leur travail subversif difficile en limitant la portée de leur propagande.

Quoiqu'il en soit, il reste qu'un syndicalisme démocratique exige de ses membres comme de ses chefs des vertus indispensables. De ses membres il exige d'abord le sens des responsabilités. On ne fait pas un syndicalisme démocratique avec des membres qui s'en remettent à leurs confrères pour ce qui est de leurs responsabilités dans l'organisation. Celui qui renonce à un droit pour renier son devoir diminue d'autant la saine démocratie. Il exige aussi chez ses membres une formation sérieuse afin que ceux-ci soient en mesure de choisir sagement leurs chefs, et notamment en cas de référendum d'apprécier le bien commun de la profession et de l'unité syndicale. Car si c'est un devoir pour le syndiqué de se prévaloir des droits que lui confère le syndicalisme démocratique il doit le faire d'une manière intelligente et éclairée; en s'appliquant à acquérir une notion élémentaire de la question sociale en général et de la question syndicale en particulier.

On conçoit tout de même que si le syndicalisme démocratique repose sur la qualité de ses membres, il n'en dépend pas moins pour beaucoup de l'intégrité et de la valeur de ses chefs. Après avoir dénoncé le communiste, méfions-nous de l'opportuniste, de celui qui tend surtout à se faire une situation personnelle à même la question syndicale. Ce démagogue ne peut apporter davantage que la valeur sociale de sa personnalité. Le mouvement ouvrier pour répondre à sa raison d'être peut et doit s'en passer.

Pour en arriver à un syndicalisme représentatif de la classe ouvrière et de ses intérêts, il nous faut des chefs militants et convaincus du rôle du syndicalisme dans une société libre. Des hommes capables de se consacrer professionnellement à la masse des travailleurs, de défendre ses intérêts et désireux de lui inculquer une éducation syndicale saine. Aussi faut-il que ces chefs soient conscients de leurs responsabilités et capables d'objectivité, d'impartialité, de générosité et de loyauté.

En terminant cet article disons que c'est en rendant les ouvriers conscients de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs responsabilités; en leur permettant de s'exprimer dans une organisation syndicale vraiment représentative de leurs intérêts professionnels et de leur personnalité sociale que nous en arriverons à promouvoir la classe ouvrière. C'est-à-dire que nous lui permettrons d'atteindre la situation économico-sociale qui lui revient de droit, dû au caractère professionnel et humain des travailleurs.

Jean-Paul LANOIE.

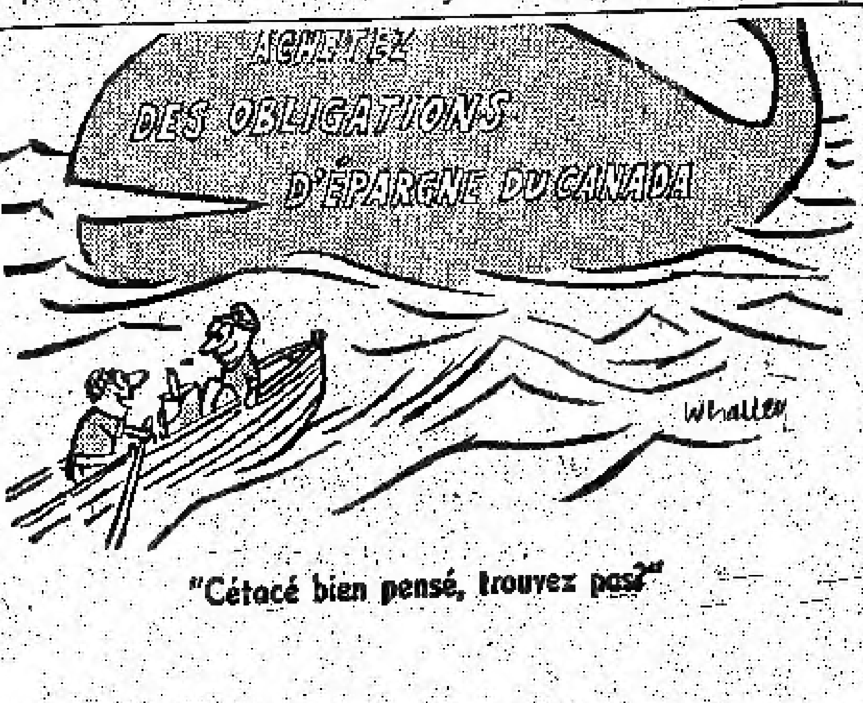

"Cétacé bien pensé, trouvez pas?"

Le C.T.C. cherche l'appui en faveur des maisons d'éducations

Le Congrès du Travail du Canada projette de lancer une campagne en vue d'obtenir un plus grand appui financier pour les maisons d'éducation au Canada, a-t-on annoncé le mois dernier.

Lors de la première réunion d'un comité consultatif sur l'éducation nouvellement élu, un sous-comité spécial a été nommé dans le but de réunir des renseignements plus complets sur les besoins. La manière d'aborder le sujet, particulièrement avec les gouvernements fédéral et provinciaux, sera étudiée à une réunion subséquente.

"Le besoin d'éducation n'a jamais été aussi pressant qu'il ne l'est aujourd'hui", a déclaré M. Max Swerdlow, directeur de l'Education du CTC. "Il est essentiel à notre développemet économique en général d'accroître les facilités d'éducation. Nous ne voulons pas que l'éducation soit une question d'argent et nous voulons que les étudiants qualifiés soient en mesure de fréquenter l'université. Nous reconnaissons que l'éducation relève surtout de la compétence provinciale et désirons vivement que les provinces contribuent davantage. En même temps, le gouvernement fédéral peut apporter une assistance précieuse en donnant l'exemple."

Le sous-comité se compose de MM. Gower Markle, United Steelworkers; John Whitehouse, Textile Workers Union; et Gordon Milling, de la Fédération du Travail de l'Ontario.

PENSEE DE LA SEMAINE

La foi du communisme est basée sur la haine; sa philosophie de vie repose sur le principe de la confiscation. Nous ne le vaincrons que par une autre foi: la foi en Dieu et dans la Loi Morale qu'Il nous a dictée.

"Mgr. Fulton Sheen"

Pour une administration saine et progressive

Votez

Victor "Vic" Whalen

pour contrôleur

- Marié et père de 4 enfants
- Homme d'affaire avisé
- Echevin du quatier Fournier 1953-54-55-56
- Elu comme Contrôleur remplacant le 17 avril 1956
- Pour l'homme d'expérience

WHALEN, A. Victor X

Le dernier nom sur votre ballot

Pour automobiles: Tél.: OS 5-7506 — OS 5-8513

Elisez un maire agressif pour une ville qui va de l'avant

Joe Fabbro

Notre candidat à la mairie

Son programme

1— Une étude approfondie en vue de combiner les services des Travaux Publics et de l'Aqueduc. Eliminer par le fait même une répétition d'emploi.

2— La formation d'un comité spécial en vue de résoudre le problème des chemins et obtenir un meilleur résultat avec un minimum de frais.

3— Une enquête serrée sur l'administration municipale en vue d'établir de meilleures relations entre les différents services.

4— Pour un programme d'embellissement de la ville en collaboration avec les commissions établies à cet effet.

Pour autos . . . appelez: OS 5-7826, 4-4655, 3-5393

votez

FABBRO, Joseph X

Cette annonce est commanditée par les partisans de Joe Fabbro
Comité: OS 4-2455 et 4-2264

NOS PROFESSIONNELS ET HOMMES D'AFFAIRES

Plomberie — Chauffage
Installation et Réparations
de toutes sortes
HUBERT GUENETTE
316, rue Draper Sudbury
Tél.: OS 8-8590

A. FOURNIER
ASSURANCES
LIMITEE
Etabli en 1895
FEU — AUTO et AUTRES
Prêts sur Hypothèques
11 ELM EST — TEL.: OS 5-7546

DESMARAIS - PARISIEN
Comptables agréés
Edifice Mackey-Sudbury OS 4-1989
Chambres 310, 311, 312
193 Main — Sturgeon Falls — 685

Nickel Tire Service
Gérard Boulet, Prop.
VULCANISATION DES PNEUS
ET CHAMBRES A AIR
Agent pour
Dominion Tires & Tubes
25 RUE BEECH

HEISKANEN JEWELLERS
● HORLOGER
● DIAMANTAIRE
● BIJOUTIER
5-7 rue Durham N.
Tél.: OS 5-5352 Sudbury

DR BENOIT LAVOIE
Chirurgien Dentiste
67 rue Elm E. — Chambre 20
Bur.: OS 3-3943 ● Rés.: OS 5-7971
Sudbury, Ontario

Transport Delongchamp
Compagnie Ltée
● Service de déménagement
● Local et Longue Distance
20 Lorne, Sudbury Tél.: OS 5-561

LACOURCIERE &
LACOURCIERE
AVOCATS
27 rue Elm — Sudbury, Ont.

DESMARAIS & KINSMAN
AVOCATS et NOTAIRES
J. N. Desmarais, C.R.
G. F. Kinsman, B.A.
R. B. Warren, B.A.
102 Edifice Mackey Tél.: OS 5-752

Salon de Barbier
LaSalle
prop. Roland Falardeau
349 Chemin Capreol
New Sudbury
OS 8-2379

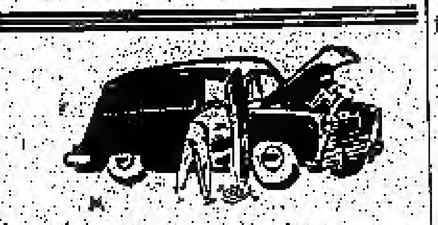

Votre distributeur ESSO du nord
de la ville
Pneus et batteries ATLAS
Service de toute sorte
Poste d'Essence Poulin
621 Ave Notre Dame Tél. OS 5-8180

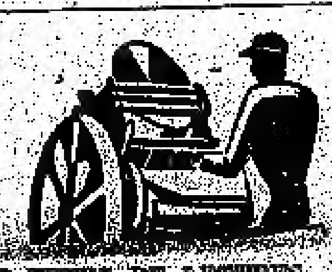

● TETES DE LETTRES
● BILLETS DE TIRAGE
● CARTES D'AFFAIRES
● FAIRE-PARTS
● PROGRAMMES
● CIRCULAIRES
● TETES D'ENVELOPPES
● PANCARTES
● RAPPORTS
● CARTES DE DEUIL
● ETIQUETTES
● COLLANTS
● CARTES DE SYMPATHIES
● LETTRES CIRCULAIRES
● ETC..ETC
ARTS GRAPHIQUES
Tél. OS 5-6731
SUDBURY, ONTARIO

LEBEL & FILS
● Nettoyeurs
● Teinturiers

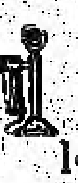

OS 5-7517
142 rue EYRE

Cancer: ce que tout homme devrait savoir

Il faut user de son jugement

Certains hommes ne pensent pas au cancer parce qu'ils s'imaginent à tort que c'est une maladie propre aux femmes.

Dautres refusent d'y penser parce qu'ils estiment — toujours à tort, que s'ils l'ont, ils sont perdus.

Il n'est pas bon de vivre dans la terreur du cancer, mais l'on fait preuve de bon sens en prenant quelques précautions. Même si les hommes ne pensent pas à la mort, leur famille s'en inquiète.

Le cancer vient d'une multiplication rapide et incontrôlable de cellules dans n'importe quelle partie du corps. L'on ne peut expliquer encore cette anarchie cellulaire, mais il est un fait certain: si le cancer n'est pas traité à temps, il entraîne inévitablement la mort.

Il n'y a pas de preuve que le cancer soit contagieux ou héréditaire.

Le cancer n'est pas spécifiquement une maladie propre aux femmes. Cette interprétation erronée vient de ce que les cancers du sein et des organes sont plus fréquents chez la femme que les autres formes de cancers qui se rencontrent plus nombreux chez l'homme.

Le cancer tue autant d'hommes que de femmes, et il est plus difficile à déceler chez l'homme. Les cancers les plus fréquents sont ceux de l'appareil digestif, (estomac, intestin et rectum), celui des voies respiratoires (larynx et poumon), puis viennent ensuite les cancers de la peau et de la lèvre (ceux-ci se traitent très facilement), de la bouche, et le cancer des organes (protastes, etc.

Le cancer au début provoque très rarement la douleur, et lorsque la douleur apparaît il est souvent trop tard pour sauver le malade.

Ce qu'il faut faire

Que faire pour se protéger et protéger sa famille?

Premièrement: Un examen complet par son médecin, une fois par an. Ceci est très important à partir de la quarantaine. Faire cet examen à une date régulière — par exemple, une semaine avant chaque anniversaire. Au-dessus de 45 ans, tous les hommes devraient faire prendre une radiographie de leurs poumons deux fois par an.

Deuxièmement: Connaitre les sept symptômes d'un cancer possible:

1. Toute plaie qui ne guérit pas.
2. Nodule persistant sur la poitrine ou ailleurs.
3. Hémorragie ou pertes anormales.
4. Toute modification d'une verrue ou grain de beauté.
5. Indigestion persistante ou difficulté à avaler.
6. Enrouement ou toux persistante.
7. Tout changement dans le fonctionnement normal des intestins.

Faire Diligence

Si l'on découvre l'un ou l'autre de ces symptômes après l'examen complet annuel, il faut voir son médecin immédiatement. Aucun de ces signes n'est une preuve certaine de cancer, mais chacun d'eux peut en être une manifestation.

Troisièmement: En cas d'indigestion persistante, ne pas prendre de remèdes de bonne femme mais voir immédiatement son médecin. Ce symptôme, surtout après quarante ans, est inquiétant et il faut en découvrir immédiatement la cause. Les mêmes précautions doivent être prises en cas d'enrouement ou de toux persistante.

Trois traitements efficaces

A l'heure actuelle, il y a seulement trois traitements efficaces pour guérir du cancer: les rayons-X, le radium et la chirurgie, employés seuls ou simultanément. Un traitement de "charlatan" n'a aucun effet sur le cancer et retardera d'autant le traitement efficace qu'un médecin compétent aurait prescrit et qui aurait amené la guérison.

Les savants recherchent encore la cause du cancer et le traitement capable de le guérir à n'importe quel stage de son évolution. Jusqu'à ce qu'on ait trouvé cette cause, le seul espoir réside dans un diagnostic et un traitement précoces.

Le temps compte, car les cellules cancéreuses se multiplient très vite et se propagent rapidement dans l'organisme. Si l'on peut circonscrire leur développement en une seule région du corps, il est possible d'opérer ou de les détruire. Si le cancer est généralisé, la guérison est impossible.

Des vies peuvent être sauvées

Les médecins disent que la plupart des gens qui chaque année meurent du cancer au Canada ont négligé d'aller voir leur médecin à temps. Le médecin de famille peut certainement déceler la plupart des formes de cancer au stage précoce sans avoir besoin pour cela d'un équipement extraordinaire. S'il faut un examen plus approfondi, le médecin l'indiquera. Comme nous l'avons dit au début de cet article, l'on ne gagne rien à s'inquiéter inutilement. Ne pas s'affoler, mais agir avec jugement.

Pour plus ample information, écrire ou téléphoner soit à votre Section locale, soit à l'office provincial de la Société canadienne du Cancer. Les renseignements vous seront donnés gratuitement.

Société Canadienne du Cancer

MOTS CROISÉS No 37

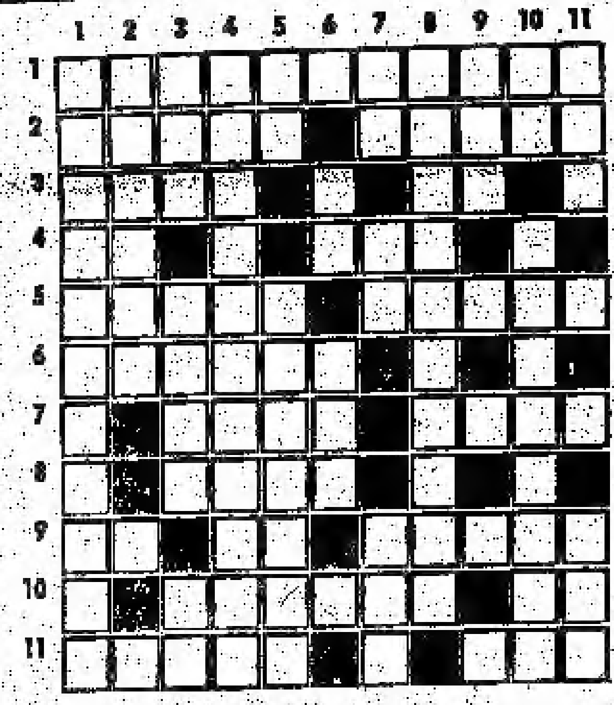

HORIZONTALEMENT

1 — Genre d'infusoires vivant sur divers insectes aquatiques d'Europe.
2 — Appuyer — Sentiment par lequel le cœur se porte vers ce qui lui plait fortement et en désire la possession.
3 — Paysage pittoresque — Postscriptum.
4 — Conjugaison — Aucun, pas un.
5 — Qui aime à rire — Caillou, pierre à fusil qui est une variété de quartz impur.
6 — Mot que les Allemands appliquent par mépris à tout ce qui est étranger.
7 — Liquide blanc, d'une saveur douce — Fort délié.
8 — Volcan de la Sicile.
9 — Pronom personnel — Onze — Maison, habitation, logement habituel.
10 — Idée qu'on a d'une chose — Conjonction négative.
11 — Dont la taille est inférieure à la moyenne (fém.) — Semblable, pareil.

VERTICALEMENT

1 — Action d'observer ce qui est prescrit, ce qu'on a promis à quelqu'un.
2 — Titre et dignité d'un pair.
3 — Point cardinal — Pronom personnel féminin — Conjonction négative.
4 — Système employé pour apprendre à certains malades comment s'exécutent les mouvements.
5 — Conseiller de la Reine — Inflammation de la muqueuse nasale.
6 — Préfixe — Lettre grecque.
7 — Note de la gamme — Usages, coutumes — Ce qui échoit à chacun par le sort.
8 — Dilatation, augmentation.
9 — Une des Cyclades.
10 — Petit ruisseau — Longue chaîne de montre pour dames.
11 — Genre de légumineuses — Argile rouge ou jaune.

LISETTE Par Paul ROBINSON

Pour le meilleur comfort essayez TORIDHEAT

1. L'unité TORIDHEAT Modèle ORA-air clamatisé est enfermé dans un joli cabinet, durable, facile à nettoyer, fini émail.
2. Plus grande économie d'huile avec le bruleur rotatif Wall Flame.
3. FILTRE facile à remplacer, très efficace.
4. Souffleur silencieux, monté sur caoutchouc.
5. Le contrôle facile avec thermo-rhéostat. Humidificateur Vapo-glass avec un peu d'extra.

Voyez-le chez

Morrison Plumbing & Heating
164 rue Elgin, Sud. Tél.: OS 4-0797

Le 9e congrès de l'ACELF aura lieu à Sudbury, Ont.

Lors de la réunion de l'exécutif de l'Association canadienne des éducateurs de langue française, tenue à Montréal le 17, il fut décidé que le neuvième congrès annuel de l'association aurait lieu à la mi-août, en Ontario, plus précisément au Collège de Sudbury. L'on trace présentement le programme de ces assises qui reçoivent chaque année une cordiale considération de la part des éducateurs francophones du Canada.

L'exécutif de l'ACELF qui est présidé par le R. P. Clément Cormier, c.s.c., du Nouveau-Brunswick, a comme vice-présidents, pour les différentes parties du pays, MM. Roland Vinette, secrétaire du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique et secrétaire-adjoint du département de l'Instruction publique du Québec; Robert Gauthier directeur de l'enseignement français en Ontario, J.-Gérard DeGrâce, adjoint au surintendant de l'éducation du Nouveau-Brunswick et le R.P. Guillame Belcourt, s.j., du Manitoba. Au nombre des importantes résolutions présentées par les dix comités ou commissions qui besognent à la solution de problèmes spéciaux reliés à l'éducation, signalons d'abord la formation d'un comité de la littérature enfantine qui cette année prévoit réunir les personnes déjà intéressées par cette question, et ensuite la tenue d'un symposium sur l'éducation patriotique, le printemps prochain.

Les membres de l'exécutif ont confié au secrétariat de l'association, situé dans l'édifice de l'Action Sociale Catholique à Québec, le soin de l'impression d'une étude sur la "profession d'éducateur", fruit des travaux d'une série de tableaux de statistiques donnant la répartition géographique de la population de langue française au pays en regard des services actuels ou éventuels de la radio et de la télévision. C'est le secrétariat également qui diffusera le répertoire 1956-57 des institutions canadiennes d'enseignement français, volume de 850 pages, fournissant des renseignements précis sur les maisons d'éducation d'expression française.

Il resort de cette réunion que les éducateurs francophones entendent coordonner le plus possible leurs efforts en vue de promouvoir les intérêts de la culture et de la langue françaises au Canada.

La Guilde PHOTOGRAPHIQUE

Pour photographier votre bébé, choisissez un arrière-plan neutre afin qu'il s'en détache avec toute l'importance qu'exige sa situation.

Photographiez-le Aujourd'hui! Demain, Il Sera Trop Tard

L'un des dictons les mieux connus dit "qu'on ne doit jamais remettre au lendemain ce qu'on peut faire le jour même."

Eh bien! quand il s'agit de "figer" les gentillesses de votre bébé, vous ne pouvez remettre au lendemain. Les caméras accomplissent des prouesses frappantes, mais elles ne peuvent opérer un retour vers le passé pas plus qu'elles ne peuvent d'ailleurs représenter l'avenir. Evidemment, les clichés que vous prenez aujourd'hui sont une bonne indication de ce que l'avenir vous réserve.

Les enfants changent si rapidement que les parents doivent les photographier régulièrement s'ils désirent posséder un dossier photographique complet et non pas de simples tranches.

Parce que les bébés passent la plus grande partie de leur temps à l'intérieur, vous aurez besoin de lumière artificielle. Un dispositif à éclair synchronisé avec votre caméra répond à cette exigence et il vous permet de travailler en tout temps, en tout lieu, et à l'impromptu, lorsque le bébé se montre tout particulièrement gentil.

Ne vous inquiétez pas, l'éclair ne peut nuire en aucune façon aux yeux du bébé. Néanmoins, par extraordinaire, une ampoule peut éclater. Ne prenez pas de risques, placez toujours le protecteur sur l'ampoule.

Ayez toujours votre appareil à portée de la main. De cette façon, vous pourrez capter les situations inattendues qui vous plaisent. De plus, vous devriez "projeter" certaines photos. Choisissez une journée de la semaine ou du mois que vous consacrerez régulièrement à la photographie. Deux semaines marquent un intervalle approprié pour les bébés de moins de 6 mois. Par la suite, une journée chaque mois sera suffisante pour enregistrer les progrès de votre bébé.

600F —Jacques Lumière

R.P. G. BELCOURT A LA SOCIETE HISTORIQUE

Le R. P. Guillaume Belcourt, s.j., qui fut visiteur des Ecoles du Manitoba pendant sept ans, est revenu au milieu de ses concitoyens de Sudbury. Son poste de vice-président de l'Association Canadienne des Educateurs de Langue Française (ACELF) lui a donné l'occasion de visiter les provinces de l'Ouest. Il parlera, dimanche prochain, de la situation du français dans l'Ouest.

Cette conférence est patronnée par la Société Historique du Nouvel-Ontario et aura lieu au Collège du Sacré-Coeur dimanche soir, le 2 décembre, à huit heures et demie (8h.30).

— L'ennui est entré dans le monde par la paresse.

(La Bruyère.)

CHOISISSEZ VOS CANDIDATS

— Suite de la page 1 —

COMMISSION SCOLAIRE DES ECOLES PUBLIQUES
(1 à être élu)

Wm. Stewart (acc.).

CANTON DE DOWLING
A la mairie

Alexander Bass, Wm. Rhenovich.

Au conseil
(3 à être élus)

Ben Coles, Peter Sharrow, Richard Stewart. (acc.)

COMMISSION SCOLAIRE DES ECOLES PUBLIQUES
(1 à être élu)

Tom Dominion (acc.).

VRAIMENT TRISTE!

Deux fous essaient de s'enfuir du troisième étage de leur asile. Ils ont trouvé une longue corde, l'attache à la croisée. Puis ils se regardent consternés: la corde traîne sur le sol.

Rien à faire: elle est trop longue.

NAVIGABLE WATERS PROTECTION ACT R.S.C. 1952 CHAPTER 193

Consolidated Sudbury Basin Mines Limited hereby gives notice that it has, under Section 7 of the said Act, deposited with the Minister of Public Works, at Ottawa and in the office of the District Registrar of the Land Registry District of the site and the plans of AN AERIAL ROPEWAY proposed to be built over the Vermilion River at Concession VI of Creighton Township in front of Lot Number Ten, approximately 700 feet South of Stobie Dam.

And take notice that, after the expiration of one month from the date of publication of this notice, Consolidated Sudbury Basin Mines Limited will, under Section 7 of the Said Act, apply to the Minister of Public Works for approval of the said site and plans.

DATED at Sudbury this 22nd day of November 1956.
CONSOLIDATED SUDBURY BASIN MINES LIMITED
Per their Solicitors
VALIN & VALIN, Sudbury, Ontario.

Tous peuvent voter pour . . . ERNIE CRESSEY

W. E. W. Cressey

L'expérience d'un homme qui fut élu sur la PREMIERE COMMISSION DE CONTROLE vous est nécessaire

CRESSEY, W.E.W. X

Sunbeam

Only the Lady Sunbeam

. . ce petit bijou que l'on peut tenir dans le creux de sa main, offre en exclusivité la fameuse tête "Micro-Twin".

Ce nouveau et merveilleux rasoir électrique à l'action ultra-douce rase en toute sécurité avec douceur et rapidité. Tous les problèmes de beauté féminins sont résolus avec ce nouveau rasoir "Lady Sunbeam".

Un choix de six jolis tons pastel.

$15.95

Sunbeam Golden glide SHAVEMASTER

VOICI LE SENSATIONNEL ET TOUT NOUVEAU

Shavemaster Golden Glide Sunbeam qui rase plus ras et plus doux que toute lame ou autre rasoir électrique. Un Shavemaster vraiment éprouvé et tout à fait nouveau. L'extraordinaire nouvelle tête Golden Glide rase plus ras avec plus de douceur et plus confortablement que jamais. Un moteur puissant et ultra-rapide à 16 barres.

$32.50

J. E. BLAIS LTEE
Diamantaire
73 Elm Est Tél. OS 5-7310